

VOIR ET ÊTRE VU, À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE



SUR L'ENGIN

Il faut à la fois : bien voir ce qui se passe sur la route, mais aussi être vu, par tous les temps (brouillard, pluie, neige) et sur tous types de route. Pensez à vérifier le bon

fonctionnement de l'éclairage et à bien nettoyer les optiques. En croisant d'autres véhicules, regardez vers la droite pour ne pas être ébloui.



À VÉLO

Feu avant blanc, feu arrière rouge, et catadioptres obligatoires*.

À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Feux avant-arrière, catadioptres latéraux et arrière obligatoires.

* Catadioptres (dispositif réfléchissant la lumière et rendant visible de nuit le véhicule) blancs à l'avant, orange sur les côtés et les pédales et rouges à l'arrière. Pour retrouver les éléments de protection obligatoires ou recommandés, scannez le QRcode au verso.



ÊTRE VU : COMMENT S'HABILLER ?

Le problème se pose non seulement la nuit, mais aussi quand la visibilité est mauvaise (pluie, brouillard). La période la plus délicate est le passage à l'heure d'hiver. Le temps

d'adaptation à la baisse de luminosité est un facteur de risque, notamment pour les enfants qui sortent de l'école. Voici donc quelques conseils pour s'habiller en étant bien vu.



LA BONNE TENUE DU PIÉTON

Vêtements de couleur claire.

Bandes retroréfléchissantes sur les chaussures ou le cartable.
Un sticker retroréfléchissant sur le cartable d'un enfant le rend visible à 150 mètres, contre 30 mètres dans des conditions normales. À 50 km/h, il faut 25 m pour qu'une voiture s'arrête. La sécurité est donc considérablement améliorée avec des dispositifs retroréfléchissants.

LA BONNE TENUE DU CYCLISTE

Gilet retroréfléchissant obligatoire hors agglomération en cas de visibilité insuffisante (nuit et mauvaises conditions météo), et recommandé dans tous les cas.

Bandes retroréfléchissantes sur le sac à dos.

Marques retroréfléchissantes sur le casque.

LA BONNE TENUE À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Vêtements de couleur claire.

Gilet retroréfléchissant obligatoire hors agglomération et en cas de visibilité insuffisante (nuit et mauvaises conditions météo), et recommandé dans tous les cas.

Marques retroréfléchissantes sur le casque.

FLASHEZ-MOI !



 **association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE**
www.preventionroutiere.asso.fr

 **ASSURANCE
PRÉVENTION**
Ensemble agir, chaque jour prévenir
www.assurance-prevention.fr